

Partie à conserver

FOIRE à TOUT de GOMMECOURT

DIMANCHE 25 SEPTEMBRE 2022

Organisée par l'ALCS Gommecourt-Clachaloze

Règlement :

Article 1 : L'accueil des exposants se fera de 6h à 7h30, la clôture de la brocante est prévue à 18h, après 7h30 les places réservées et non occupées pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants, dans ce cas les sommes versées resteront acquises aux organisateurs à titre d'indemnités. Les exposants non inscrits sur la liste de réservation devront attendre la fin du placement. Pour des raisons de sécurité aucune installation après 8h et aucun départ avant 17h30 ne seront autorisés.

Article 2 : Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent en aucun cas être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, vols, casse ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants...). Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel ou matériel.

Article 3 : Les objets invendus ne devront en aucun cas être abandonnés sur les lieux à la fin de la journée. L'exposant s'engage à ramener ses invendus et à laisser libre son emplacement de tout objet ou déchet.

Article 4 : L'exposant s'engage à respecter l'arrêté municipal et le règlement de la manifestation, à être inscrit auprès des organisateurs au registre de la manifestation, à respecter le périmètre prévu, à ne pas vendre de produits alimentaires ou de boissons sans l'autorisation de l'organisateur, à respecter le code de la route ainsi que le stationnement.

Article 5 : La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation. En cas d'annulation par les organisateurs et uniquement dans ce cas, le montant de la réservation sera remboursé.

Partie à retourner avant le 20 Septembre 2022

A ALCS 22, rue des Ecoles 78270 Gommecourt

Tel : 07.86.09.40.49

Email : amicale.lcsgc@orange.fr

Bulletin d'inscription à la FOIRE à TOUT de GOMMECOURT, du Dimanche 25 Septembre 2022, organisée par l'ALCS Gommecourt-Clachaloze

Tarif de l'emplacement : 3€ le mètre linéaire sans véhicule et 4€ avec véhicule (2 mètres minimum sans véhicule et 4 mètres minimum avec véhicule)

Pièces obligatoires à fournir pour valider votre inscription : Photocopie recto-verso de la carte d'identité, présent bulletin dûment rempli, règlement obligatoire de l'emplacement à l'ordre de l'ALCS, pour les professionnels extraït KBIS de moins de 3 mois.

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal, Ville

Tél : Adresse mail :

Numéro d'immatriculation de mon véhicule :

Nombre de mètres linéaires avec véhicule sur stand : X 4€ TOTAL :

.....

Nombre de mètres linéaires sans véhicule sur stand : X 3€ TOTAL :

.....

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement ci-joint et m'engage à m'y conformer. J'atteste sur l'honneur ne pas avoir participé à 2 autres manifestations de même nature au cours de l'année civile.

Le Signature (lu et approuvé)

Emplacement de la Foire à tout

Elle se déroulera dans la rue des Ecoles.



Gommecourt est situé dans le parc régional du vexin, à côté des communes touristiques de la Roche Guyon (1.5 km) et Giverny (5 km).

GOMMECOURT

Dimanche 25 Septembre 2022

FOIRE A TOUT

Particuliers et professionnels : 4€ le m/l ou 3€ sans véhicule.

Renseignements

Tel : 07 86 09 40 49

amicale.lcsgc@orange.fr

Bon d'inscription à télécharger sur le site de la Mairie

La réservation doit obligatoirement être accompagnée du règlement
Restauration et buvette réservées à l'organisation

Accueil à partir de 6h00



Organisée par l' Amicale loisirs culturels&sportifs de Gommecourt

Ne pas jeter sur la voie publique